



PRATIQUEZ LE VTT AU LYCÉE

Les objectifs de la section sportive

Il s'agit de permettre à de jeunes élèves (garçons et filles) âgés de 15 ans à 18 ans, de concilier de bonnes études secondaires et la pratique sportive au plus haut niveau du VTT. La préparation et l'obtention du baccalauréat général, technologique ou professionnel, dans d'excellentes conditions de scolarité tout en poursuivant un entraînement sportif de qualité, demeure l'objectif majeur.



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Section Sportive VTT

**Lycée Clos Maire
4 rue des rôles
21200 Beaune**

Rentrée Scolaire 2024

**Classes de secondes
générales et
professionnelles,
garçons et filles**

Contacts :

Lycée 03 80 24 40 00

Club : 06 01 91 35 91

En partenariat avec le VSCB
club de cyclisme FFC



Un encadrement de qualité :

Valentin Remondet coureur élite, diplômé d'état FFC, (participation à des coupes du monde de cyclo-cross et VTT) assure l'encadrement des élèves deux fois par semaine. Un entraînement se déroule le lundi de 16 h à 18 h et un second le jeudi de 15 h à 18 h. Les élèves ont la possibilité de s'entraîner avec le club le mercredi après-midi.

Les ambitions éducatives, le rythme de travail acquis au bout des trois années lycée doivent autoriser une orientation post-baccalauréat vers des études supérieures axées sur les métiers du sport et de l'éducation physique. Pour atteindre ces objectifs, il conviendra de mener de front de bonnes études au lycée et un entraînement sportif de haut niveau. Cela suppose de la part des candidats un excellent équilibre physique et une détermination sur le long terme.



Conditions d'admission :

La sélection des dossiers se fera en deux temps :

- ✓ Dépôt du dossier scolaire avant le 8 avril 2024 (téléchargeable sur le site du lycée)
- ✓ Convocation aux tests qui auront lieu le 17 avril 2024 à Savigny les Beaune

La décision finale sera dépendante de ces points :

- ✓ Acceptation aux test physiques et techniques
- ✓ Être licencié au VSCB.

Les pièces à ajouter :

- ✓ Obtenir une décision d'orientation « second cycle long » à l'issue de l'orientation fin de 3^{ème}
- ✓ Obtenir un avis favorable du professeur d'EPS sur les aptitudes physiques du candidat, ainsi qu'une appréciation de la valeur technique du cycliste délivrée par le responsable du club.
- ✓ Ne présenter aucune contre-indication médicale.

NB : Le nombre de places réservées aux élèves hors secteur est limité et se fera sous réserve de l'accord de l'autorité académique, dans le cadre des critères définis pour les affectations

Coût de l'inscription à régler au club : 400 euros

Comprend la fourniture d'une tenue de compétition d'une valeur de 120 euros

Un suivi régulier :

Au moins une visite annuelle par un médecin du sport
Liaison permanente infirmière scolaire, professeur EPS et éducateur
Professeur référent : Claude Vuillemot assure le suivi et le lien administratif

Lieux d'entraînement de proximité :

Accès à une zone nature à proximité du lycée (moins de 1 km : montagne de Beaune, ...).